

PRIX DES MEDIAS FSA 2021 – Le Temps, série d’articles aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la justice



Fati Mansour

Série d'articles gagnante :

[Menace virale sur la justice et les prisons de Suisse](#)

[En Suisse, la justice doit-elle suspendre son vol?](#)

[A Genève, les juges croulent sous la supplique sanitaire](#)

[Justice: sauvés par le Covid-19?](#)

[Face à la crise, l'opération dégel de la justice vaudoise](#)

[En temps de pandémie, divorcer par écrans interposés](#)

[En Suisse, la deuxième vague fragilise le procès pénal](#)

Laudatio (écrit par Miriam Mazou)

Durant l’année 2020, marquée par la pandémie, nous avons dû, en tant qu’acteurs de la justice, chacun à notre niveau, nous poser des questions absolument fondamentales en lien avec notre fonctionnement. Personne n’y a échappé.

Quelles sont les tâches essentielles et prioritaires des Tribunaux, qui ne peuvent souffrir d’aucun retard, même dans une situation de pandémie? Faut-il modifier les délais légaux, si oui lesquels ? Le risque de propagation du virus doit-il conduire à libérer des détenus, à renoncer à enfermer certains délinquants, à passer un message de modération aux forces de l’ordre pour (je cite la lauréate) « limiter le flux des candidats à un séjour carcéral » ?

Telles sont notamment les problématiques abordées et mises en lumière par Fati Mansour dans les articles qui sont aujourd'hui récompensés.

Fati Mansour s'impose comme une référence à tous les acteurs de la justice en Suisse romande et au-delà. Journaliste au sein de la rubrique Suisse du quotidien Le Temps depuis 1998, elle se charge plus spécifiquement de la chronique judiciaire et s'intéresse à toutes les questions touchant au fonctionnement des tribunaux et des prisons.

Intelligent, rigoureux et indépendant, sont les qualificatifs qui viennent à l'esprit lorsque l'on évoque le fruit de son travail.

La plume de Fati Mansour a quelque chose d'extraordinaire. Sa plume est à la fois extrêmement rigoureuse, et parfaitement claire. Fati Mansour mieux que personne parvient à décortiquer, expliquer, vulgariser – dans le bon sens du terme – le fonctionnement de la justice, ses problèmes, ses solutions, et le travail de ses acteurs sans jamais commettre l'erreur du raccourci qui dénaturerait ou fausserait le propos. Cette magnifique singularité, de toujours parvenir, malgré les impératifs rédactionnels auxquels les journalistes sont soumis, à conserver toute la précision nécessaire à la parfaite exactitude des informations relayées force le respect et, je dois le dire, l'admiration.

C'est d'ailleurs la deuxième fois que Fati Mansour reçoit le prix des médias de la FSA, elle qui avait reçu le premier prix en 2007.

Le travail récompensé cette année consiste en une sélection d'articles consacrés aux effets de la pandémie sur la justice. La journaliste y aborde notamment la nature des mesures sanitaires prises pour préserver l'appareil judiciaire durant la pandémie, les conséquences du risque de contamination en prison, la problématique de la prescription de l'action pénale en temps pandémie, les multiples reports d'audience pour cause de maladie ou de quarantaine et les nouvelles possibilités de recourir à la vidéoconférence dans les procédures civiles. Ces sujets sont traités de manière détaillée, toujours avec beaucoup d'intelligence et de perspicacité.

Ainsi, au nom du jury du prix des médias de la FSA, j'ai le plaisir de féliciter chaleureusement Fati Mansour et de la remercier pour sa contribution, très importante, à une bonne information du public sur les rouages de justice.